

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL PORTUAIRE DE CASSIS
DU 10 DÉCEMBRE 2020

Membres du Conseil Portuaire présents :

Mme Danielle MILON	Maire de Cassis
M. Daniel WIRTH	Directeur des Routes et des Ports (CD13) (Représentant Monsieur le Délégué aux Ports)
M. Philippe DENONFOUX	1^{er} Adjoint au Maire de Cassis (suppléant)
M. Polyno UNG	Directeur Adjoint des Routes et des Ports
M. Christophe PAUCHON	Chef du Service Maîtrise d'Ouvrage (CD13)
M. Jean TRAPANI	Gérant chantier naval
M. Anthony TRAPANI	Gérant chantier naval (suppléant)
M. Bruno MARQUES	Président du Syndicat Libre des Bateliers Indépendants
M. Malik BOUKHENIFRA	Exploitant d'activité de promenade en mer (suppléant)
M. Bernard DELUCHI	Plaisancier (suppléant)
M. Michel MIGLIORE	Plaisancier
M. Jean Claude CAYOL	Plaisancier
M. Joseph NOURIAN	Plaisancier (suppléant)
M. Patrick THOMAS	Plaisancier

Invités :

Ville de CASSIS

M. Pascal SEILLIER Directeur des ports

Conseil Départemental

M. Philippe PALMARINI Surveillant de port
M. Martial PACINI Chargé de mission portuaire

Le quorum étant atteint (2/3 des membres présents), M. WIRTH, Directeur des Routes et des Ports, ouvre la séance et prie l'assistance de bien vouloir excuser l'absence de M. LE DISSES, Délégué aux Ports, empêché. Il présente ensuite les points qui seront successivement examinés.

OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DU 19 NOVEMBRE 2019

Le compte rendu ne fait pas l'objet d'observations particulières. Il est adopté à l'unanimité.

EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2020

M. PAUCHON présente le bilan des travaux réalisés en 2020 qui s'élève à **818 990 € HT** de travaux effectifs, selon le détail ventilé dans le dossier transmis au conseil portuaire. Il évoque plus particulièrement les opérations suivantes :

- le dragage du port qui vient de débuter et qui devrait être achevé en mars 2021. Il remercie à cette occasion les agents de la capitainerie ainsi que les professionnels qui ont permis de faciliter la libération des espaces dans la zone à draguer. Ce dragage sera réalisé dans le strict périmètre prévu au dossier d'autorisation approuvé par l'Etat et ne peut être étendu, même de façon limitée, sur la zone proche au quai des baux.
- Un deuxième test de revêtement du cheminement a reçu l'agrément de l'ABF ; les travaux de reprise totale du cheminement devront être prochainement réalisés.
- la reprise des mouillages du port a été réalisée de façon plus substantielle que prévue.
- La reprise des affouillements est reportée en 2021 car cette opération lourde (évaluée à 220 000 €) nécessite l'établissement d'un dossier d'autorisation au titre de la police de l'eau. Mme le Maire fait observer les effondrements sur le quai Barthélémy (devant la poissonnerie) qui risquent de causer des chutes des piétons. Plus généralement, elle déplore le mauvais état général des revêtements des quais du port qui posent des problèmes de sécurité dans le cheminement des piétons. Elle souhaite qu'un projet global de reprise de l'ensemble des revêtements puisse être étudié par le Département, dans des conditions financières de réalisation maîtrisées en raison de la raréfaction des ressources publiques.
- le programme d'accessibilité (A'dAP) devra être reciblé pour tenir compte des travaux déjà réalisés par la commune à l'occasion du remplacement des bungalows et de la réfection des sanitaires.
- Sur l'étude de piégeage en amont des sédiments et des micro déchets, reportée en 2021, Mme MILON indique que cette problématique est systématiquement intégrée par la commune lors des travaux concernant le pluvial. Cette dernière travaille actuellement avec une start up qui lui a présenté un projet prometteur de récupération des micros déchets par un dispositif de petites mailles de piégeage avec évacuation des eaux résiduelles. La commune transmettra au Département cette étude de procédé expérimental.

PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2021

Elle est estimée à **1 871 885 € HT**.

Une grande part de cette programmation sera consacrée à la réalisation du dragage ainsi qu'à ces opérations connexes (frais d'immobilisation du parking du Bestouan etc...).

Les études de requalification du môle vieux, en vue d'une meilleure organisation des espaces ainsi que celle de la mise aux normes de l'aire de carénage ont été commandées au prestataire du Département et devraient être remises à la fin du premier semestre 2021.

Il est indiqué à M. le premier Prud'homme de Pêche que l'intervention sur la poutre de protection du quai des pêcheurs, affaissée, sera réalisée à l'achèvement du dragage du port. Les réseaux seront à cette occasion repris.

Suite au signalement par MM. CAYOL et TRAPANI des effondrements de la pierre froide du quai des baux et des fissures de la dalle béton de l'aire de carénage, M. PAUCHON indique que des interventions pourront être envisagées en cas de constat de danger immédiat pour les usagers.

TARIFICATION 2021

Pour tenir compte des contraintes d'utilisations liées à la crise sanitaire, le Département a décidé de maintenir la tarification 2021 au même niveau que celle de 2020.

Des ajustements sont cependant proposés en ce qui concerne la tarification des séjours de courte durée afin de la rendre plus cohérente et plus adaptée à la situation du port (lissage des tarifs, forfait pour la période hivernale etc...).

Il est par ailleurs rappelé que l'accès à la déchetterie est gratuit pour les usagers de plaisance, mais qu'elle est tarifée, dans des conditions raisonnables par le gestionnaire délégué (chantier naval TRAPANI), pour les autres usagers ou professionnels du port.

S'agissant du Parking du quai des moulins, M. CAYOL fait observer l'insuffisante graduation tarifaire selon les temps réels de stationnement des véhicules. M. DENONFOUX précise que si des aménagements ont d'ores et déjà été apportés (forfait gratuit de 3 heures de stationnement du 1^{er} novembre au 31 mars), il est également étudié la possibilité d'une tarification au quart d'heure de stationnement.

La tarification 2021 est ensuite adoptée par le Conseil Portuaire.

DEMARCHE DE CERTIFICATION PORTS PROPRES : AVIS SUR LE CAHIER DES CHARGES.

Le Département s'est engagé dans la démarche de certification « Ports Propres » pour ses sept ports, dont celui de Cassis. Celle-ci a pour objet de définir et programmer toutes les actions qui concourent à l'amélioration environnementale du port. Les investissements peuvent être soutenus financièrement par l'Etat, la Région Sud, l'ADEME et l'Agence de l'Eau. Le port de Cassis ayant déjà obtenu par le passé la certification concernant ses activités de plaisance, la relance de la démarche va cette fois concerner l'ensemble des activités du port (activités des professionnels, de la pêche, des commerces).

La démarche, confiée au Bureau d'Etudes INGEROP, nécessite en premier lieu l'engagement d'une étude diagnostic qui a pour objet d'identifier les sources de pollution puis de définir et programmer les actions nécessaires (économies sur l'utilisation des fluides et de l'électricité, mise aux normes des outillages, actions de sensibilisation etc..).

Le cahier des charges de cette étude, établi sur la base de celui préconisé par l'UPACA, prévoit également la constitution d'un comité de pilotage chargé de conduire son déroulement. Les représentants de tous les usagers du port (pêche, professionnels maritimes, commerces etc..) seront naturellement associés à cette démarche dans laquelle ils pourront faire valoir leurs besoins spécifiques.

Le Conseil portuaire valide les dispositions du cahier des charges de l'étude diagnostic qui devrait être achevée à l'été prochain.

BILAN 2020 DE LA DELEGATION DE COMPETENCE DES ACTIVITES DE PLAISANCE CONFIEE A LA VILLE DE CASSIS

M. SEILLIER présente en séance le bilan de la délégation de compétence des activités de plaisance confiée à la commune de Cassis, en reprenant l'ensemble des indicateurs contenus dans la convention. Ce document est annexé au présent relevé de décision.

Il fait observer plus précisément que la capitainerie donne désormais la possibilité aux plaisanciers de renouveler leur demande sur le site internet du port afin de limiter la production de documents papier.

M. A. TRAPANI présente le bilan d'exécution de la délégation des outillages qui a été confié au chantier naval, axé autour des points suivants :

- consommation d'eau : 206 m³. Projet de réduction par la pose future de pistolets d'alimentation.
- 372 manutentions, pas d'accident intervenu en 2020,
- chiffres d'affaires de 31 000 €,
- CACES du grutier mis à jour,
- Outillages vérifiés et contrôlés par les organismes agréés,
- Suivi de l'élimination des déchets : pas de données suffisantes, la déchetterie n'ayant été opérationnelle qu'à partir de novembre 2020,
- pas de marge bénéficiaire obtenue en 2020 par le chantier naval.

M. MIGLIORE présente quant à lui le bilan d'exploitation du Club House qui a été confié au cercle Nautique par délégation. Le résultat d'exploitation est négatif du fait de la fermeture du restaurant et de l'annulation de la quasi intégralité des animations en 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Il est fait droit à la demande de M. DENONFOUX d'accueillir, en qualité d'invités, à titre exceptionnel et ponctuel, lors des prochaines réunions du conseil portuaire, certains exploitants d'activités de location du port.

Il soumet également à la réflexion du Département la possibilité de suppression de la catégorie tarifaire des bateaux de moins de 5 mètres ; le maintien de cette catégorie est en effet un frein au remplacement des unités du fait de la difficulté de trouver des unités de petites dimensions. Cette suppression ne concernerait au reste que peu de bateaux. Le Département prend acte de cette proposition dont il va préalablement évaluer l'impact avant d'en envisager la suppression.

M. A TRAPANI fait le constat du vieillissement et de la dégradation du parc des bateaux de tradition en raison des difficultés croissantes que rencontrent leurs propriétaires pour les entretenir convenablement. Il suggère qu'une nouvelle catégorie « bateau esprit de tradition », concernant des unités à coque moderne mais à esthétique traditionnelle, puisse être créée afin de renouveler le parc des bateaux de tradition. M. le Directeur des Routes et des Ports demande que des propositions précises soient formulées à ce sujet qui nécessite réflexion, car cette modification impacte l'économie financière et réglementaire du dispositif départemental d'aide au maintien des bateaux de tradition. Il note à ce sujet que la suppression des inconvénients liés à la possession de barques de tradition devrait entraîner par symétrie la suppression des avantages accordés (ristourne de 20 %, aide à l'entretien, régime dérogatoire d'affectation etc..).

L'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance et remercie les participants.

08 MARS 2021

Le Délégué aux Ports



Eric LE DISSES



AFFAIRES PORTUAIRES ET MARITIMES

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

CONSEIL PORTUAIRE

De : Pascal SEILLIER

Date : 10 décembre 2020

Nombre de page(s) : 14

Préambule

Dans le cadre de la délégation de compétence pour la gestion de la « Zone de Plaisance et des Outillages du Port Départemental de Cassis », en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, le Département des Bouches-du-Rhône et la Mairie de Cassis ont notamment défini en commun l'objectif de mise en œuvre d'une politique de développement et de promotion attractive permettant de valoriser le port, ce qui suppose notamment de :

- Maintenir l'identité du port et de son cadre privilégié ;
- Développer l'accueil du tourisme nautique de passage ;
- Associer les usagers pour conserver la convivialité qui existe entre les plaisanciers.

Dans le cadre des missions définies dans le préambule et les annexes de la convention, la Ville de Cassis devra atteindre les objectifs suivants, lesquels seront repris et commentés dans les tableaux suivants :

Exploitation

- Réseaux : réduction des consommations d'eau et d'électricité ;
- Outillages : valorisation de leur utilisation ;
- Gardiennage : prévention des sinistres et des incivilités ;
- Elimination des déchets : optimisation de l'enlèvement des déchets et garantie de la propreté du domaine délégué ;
- Club house : optimisation de la fréquentation et de la qualité des prestations proposées ;
- Diversification des services portuaires offerts aux usagers ;
- Personnel : mise en place d'actions adaptées de management en matière de motivation et de rémunération ;
- Environnement : mise en place d'actions innovantes et incitatives de protection.

Entretien

- Garantir un fonctionnement optimal des ouvrages et outillages pour optimiser la qualité des services portuaires rendus ;
- Garantir la sécurité technique et la conformité réglementaire des outillages portuaires.

Gestion des emplacements

- Mise en place d'actions de contrôle des titres d'occupation ;
- Optimisation du plan d'eau : amélioration de la cohérence esthétique des stationnements du plan d'eau et valorisation visuelle des unités de tradition.

Animation du port

- Développement du rayonnement et de l'attractivité du port : organisation d'animations thématiques (maritimes, culturelles, sportives, etc.) ;
- Développement de l'implication des usagers et du sentiment d'appartenance au port ;
- Développement des actions d'information et de concertation en direction des usagers portuaires.

Dispositions financières

- Garantie de l'équilibre économique de la délégation ;
- Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation.



Nature de la mission	Objectifs	Indicateurs	Réalisés
Exploitation	<i>Réseaux :</i> Réduction des consommations d'eau et d'électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Etat comptable des consommations ; - Etat analytique des consommations ; - Impact des actions sur la consommation (travaux, communication, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi hebdomadaire des consommations d'eau (Annexe - 1) ; - Actions de sensibilisation des usagers par la communication des informations à l'accueil (distribution sac « bienvenu » du port) ; - Mise en place de bornes « intelligentes » DEPAGNES avec R-SMART.
	<i>Outillages :</i> Valorisation de leur utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Impact des actions de valorisation mises en œuvre ; - Bilan analytique de la fréquentation par outillage ; - Bilan financier par outillage. 	<p>- Présentation par le délégataire.</p>
	<i>Gardiennage :</i> Prévention des sinistres et des incivilités.	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de fonctionnement du service et actions de valorisation ; - Bilan des sinistres, incivilités, désordres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du service de gardiennage et du renfort estival ; - Compte tenu du contexte sanitaire particulier il n'y a eu que très peu d'incivilité constatée cette année bien que l'été a été particulièrement intense. - Renforcement du dispositif de vidéo protection (4 caméras) ; - Pas de sinistre majeur suite aux intempéries, grâce au marché d'entretien annuel des mouillages ; - La seule tempête d'octobre à endommager une panne de l'avant port et sa coupée.

	<p><i>Elimination des déchets :</i> Optimisation de l'enlèvement des déchets et garantie de la propreté du domaine délégué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation technique et financière des mesures mises en œuvre en matière de propreté ; - Bilan analytique quantitatif des déchets enlevés (par nature). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un marché pour la collecte des déchets valorisables (Annexe - 4) ; - Les déchets ménagers sont collectés par la métropole ; - Achat et mise à disposition des équipements nécessaires à l'exploitation de la déchetterie « point propre » liés à l'aire de carénage (CN TRAPANI).
	<p><i>Club house :</i> Optimisation de la fréquentation et de la qualité des prestations proposées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des actions mises en œuvre pour développer la fréquentation (animations, restauration proposée, tarification, etc.) ; - Bilan financier du service ; - Bilan de la fréquentation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par le délégué.
	<p><i>Diversification des services portuaires offerts aux usagers.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation financière et qualitative des services portuaires proposés aux usagers (bilan coût- fréquentation - satisfaction des usagers). 	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation et lissage des tarifs - Création d'un tarif hivernage - Simplification des tarifs aire de carénage
	<p><i>Personnel :</i> Mise en place d'actions adaptées de management en matière de motivation et de rémunération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des actions de management : formations, rémunérations, primes, évolution des profils de poste, bilans de compétence, ... - Bilan comptable de la masse salariale et de son évolution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation aux premiers secours et défibrillateur ; - Formation à la certification « port propre » - Bilan annuel de compétence et proposition de formations (Annexe - 5)



	<p><i>Environnement :</i> Mise en place d'actions innovantes et incitatives de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation mesures de coût-impact des mesures de protection de l'environnement ; - Plan de prévention des risques environnementaux : bilan de suivi et actions correctives ; - Bilan de suivi des labellisations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du robot collecteur et test d'autonomie ; - Report de la journée port propre ; - Participation à la journée « clean up Cassis » ; - Aucune pollution cette année ; - Renouvellement du label Pavillon Bleu ; - Certification Port Propre menée par le CD13.
Entretien	<p><i>Fonctionnement :</i> Garantir un fonctionnement optimal des ouvrages et outillages pour optimiser la qualité des services portuaires rendus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un programme d'entretien : bilan financier et technique d'exécution ; - Evaluation des incidents et actions correctives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise en fonction de l'ensemble des bornes électriques ; - Installation de bornes « intelligentes » et forte puissance pour l'accueil de « yacht » - Livraison des sanitaires capitainerie avec le contrôle d'accès - Réfection platelage béton - Présentation par le délégataire
	<p><i>Sécurité :</i> Garantir la sécurité technique et la conformité réglementaire des outillages portuaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un tableau de suivi des travaux de sécurité et des contrôles réglementaires ; - Evaluation des incidents et actions correctives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'entretien et de maintenance électrique et extincteurs assurés par des organismes certifiés. - Présentation par le délégataire
Gestion des emplacements	<p><i>Contrôle :</i> Mise en place d'actions de contrôle des titres d'occupation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un plan de contrôle (nombre de contrôles administratifs et de terrain, liste des incidents et mesures mises en place, évaluation d'autres actions de contrôle). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pointage journalier des emplacements ; - Mise en place du pointage numérique ; - Contrôle quotidien des entrées/sorties et nature des activités (locations). - Numérisation de la procédure de renouvellement annuelle des contrats.



	<p><i>Optimisation du plan d'eau :</i> Amélioration de la cohérence esthétique des stationnements du plan d'eau, modernisation de la flotte, et valorisation visuelle des unités de tradition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un plan d'optimisation : stratégie, nombre d'unités déplacées, remplacées, évaluation de l'impact (enquête de satisfaction, etc.) ; - Situation du parc des bateaux de tradition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement ponctuel de navires en fonction de sollicitations liées à des problèmes de santé ou de sécurité ; - Rédaction d'un état des lieux du plan d'amarrage ; - Réalisation de l'harmonisation des emplacements (présentation en CCAPAF) ; - Réalignement de l'ensemble des mouillages ; - Ouverture de la liste des mouvements interne au plan d'eau.
Animation du port	<p><i>Développement du rayonnement et de l'attractivité du port :</i> Organisation d'animations thématiques (maritimes, culturelles, sportives, ...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement du programme d'animation : nombre d'actions par thématique, fréquentation, évaluation de la satisfaction, coût financier, partenariats, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'animation en lien avec la crise sanitaire ; - Participation à la journée « clean up » ;
	<p>Développement de l'implication des usagers et du sentiment d'appartenance au port.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des actions de sensibilisation : nature et nombre de réunions, etc. ; - Evaluation de l'opération citoyenne de nettoyage du port. 	<ul style="list-style-type: none"> - Illumination des barques traditionnelles par l'ACBT ;
	<p>Développement des actions d'information et de concertation en direction des usagers portuaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi d'exécution du CLUPP et des autres instances de concertation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une plaquette de présentation des installations et services du port ; - Concertation trimestrielle avec les représentants des plaisanciers.
Dispositions financières	<p>Garantie de l'équilibre économique de la délégation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des indicateurs financiers (ratios) : trésorerie, marges, charges. 	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 2 & 3.

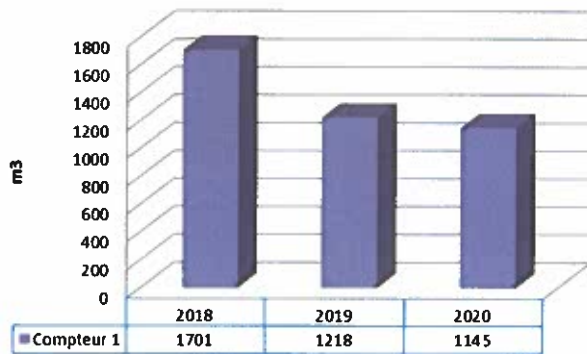


	Valorisation des recettes d'exploitation et optimisation des dépenses d'exploitation.	- Evolution des produits et des charges par poste et évaluation (taux de recouvrement des recettes, économies, nombre de contentieux de recouvrement).	- 3 navires en stationnement sans droit ni titre suivi par le CD13 dont une demande de destitution de propriété ; - aucun recouvrement nouveau pour cette année.
--	---	--	---

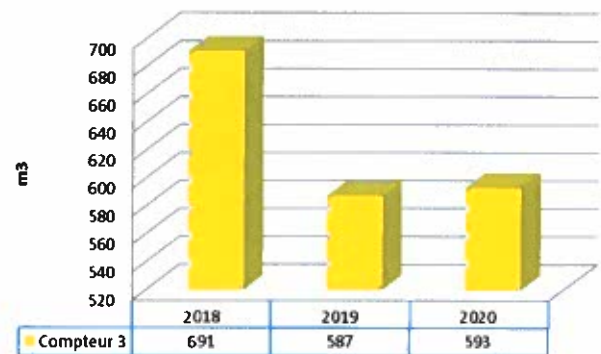


Annexe 1 : Consommation « EAU »

consommations annuelles



consommations annuelles

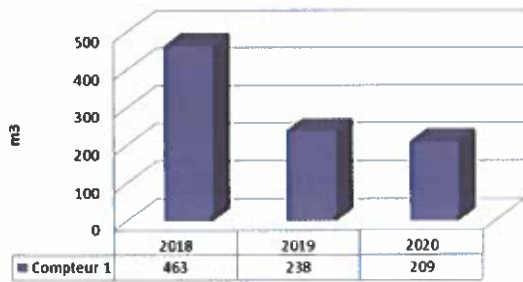


Sur les deux compteurs représentatifs de la consommation d'eau sur le port, on constate une stabilisation des consommations malgré la crise sanitaire.

En effet comme le présente les deux graphiques suivants la consommation pendant le déconfinement a été importante.



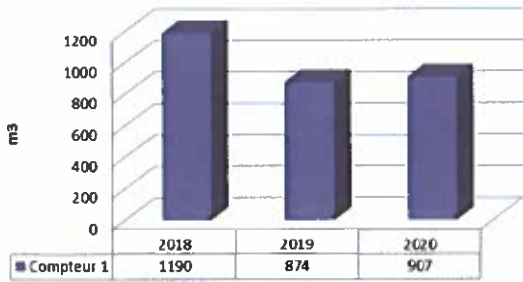
consommations fevrier à mai inclus



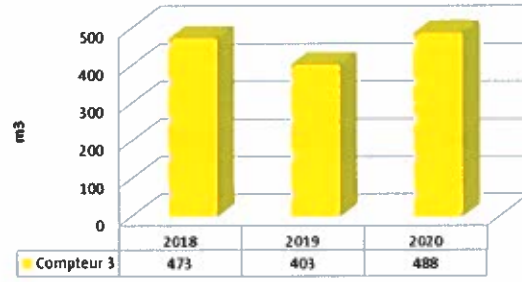
consommations fevrier à mai inclus



consommations juin à octobre inclus



consommations juin à octobre inclus



Annexe 2 : Compte administratif

COMMUNE DE CASSIS - 13 - AFFAIRES PORTUAIRES ET MARITIMES		CA 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 778 469,08	G 1 963 591,36	G-A 185 122,28
	Section d'investissement (y compris les exercices 1054 et 1062)	B 79 729,27	H 105 709,80	H-B 25 980,53

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 46 064,30 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 22 335,94 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 880 534,29	C= G+H+I+J 2 115 365,46	=O-P 234 831,17

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 59 628,20	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 59 628,20	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 778 469,08	= G+I+K 2 009 655,66	231 186,58
	Section d'investissement	= B+D+F 181 693,41	= H+J+L 105 709,80	-55 983,61
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 940 162,49	= G+H+I+J+K+L 2 115 365,46	175 202,97

(1) Indiquer le signe « - » si les dépenses sont supérieures aux recettes, et « + » si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice précédent alors qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

COMMUNE DE CASSIS - 13 - AFFAIRES PORTUAIRES ET MARITIMES CA 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	944 450,00	718 665,05	68 600,94	0,00	159 193,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	811 622,00	790 040,69	1 663,00	0,00	12 928,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	184 400,00	127 638,67	42 020,00	0,00	14 741,33
Total des dépenses de gestion courante		1 940 472,00	1 636 334,71	112 273,94	0,00	193 863,35
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 200,00	3 661,46	0,00	0,00	538,54
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Depenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 944 672,00	1 637 996,17	112 273,94	0,00	194 401,89
023	Virement à la section d'investissement (4)	67 500,00	0,00	0,00	0,00	67 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	30 050,00	29 199,97	0,00	0,00	1 851,03
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		97 550,00	29 199,97	0,00	0,00	69 351,03
TOTAL		2 042 222,00	1 666 195,14	112 273,94	0,00	263 752,92
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 600,00	17 294,32	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestati* de servic	745 720,00	717 208,13	153,18	0,00	28 360,89
74	Subventions d'exploitation	28 000,00	27 000,00	0,00	0,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 188 500,00	1 166 807,84	3 663,74	0,00	15 028,42
Total des recettes de gestion courante		1 970 220,00	1 928 108,29	4 016,92	0,00	34 674,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 037,70	12 719,06	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 977 257,70	1 940 827,35	4 016,92	0,00	34 674,79
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	18 900,00	18 727,09	0,00	0,00	172,91
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 900,00	18 727,09	0,00	0,00	172,91
TOTAL		1 996 157,70	1 959 554,44	4 016,92	0,00	34 847,70
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		48 064,30				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits à avoir desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la règle applique le régime des provisions sur budgétaires, émis qui pour la décision aux dépréciations des stocks de matières et de marchandises des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'est pas en M. 66.
(4) DE 023 = RI 021, RI 040 = RE 042, RI 040 = DE 042, RI 041 = RI 041, DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre est réparti en M47, M48 et M49.

COMMUNE DE CASSIS - 13 - AFFAIRES PORTUAIRES ET MARITIMES		CA 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	31 786,25	0 181,25	25 575,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 477,51	51 020,94	19 146,42	4 310,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 591,13	3 799,99	14 006,78	6 884,36
	Total des dépenses d'équipement	133 824,89	81 002,18	59 628,20	13 194,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	133 824,89	81 002,18	59 628,20	13 194,51
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	18 900,00	18 727,00		172,91
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 900,00	18 727,00		172,91
	TOTAL	152 724,89	79 729,27	59 628,20	13 367,42

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2018	22 335,94			
---	-----------	--	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	77 510,83	77 510,83	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	77 510,83	77 510,83	0,00	0,00
45	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	77 510,83	77 510,83	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	87 600,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	30 050,00	28 198,97		1 851,03
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	97 650,00	28 198,97		69 351,03
	TOTAL	175 060,83	105 709,80	0,00	69 351,03

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018	0,00			
--	------	--	--	--

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) CE 029 + RI 021, DI 049 + RE 042, RI 040 + CE 042, CI 041 + RI 041, CE 043 + RE 043
 (3) A savoir uniquement, en dépenses, lorsque la règle affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non pouvoir alié qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service est copartagé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Annexe 3 : Evolution des produits et services

VENTE DE CARBURANTS EN LITRE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
SP98-D	32 111,58	40 465,26	48 758,00	50 405,00	50 931,00	44 025,00
GO	115 301,15	119 560,27	117 485,00	118 339,00	101 838,00	42 553,00
SP95	202 526,56	188 161,31	169 818,00	176 246,00	165 962,00	177 655,00
GO-D	268 656,33	263 649,72	247 186,00	243 167,00	241 719,00	139 391,00
TOTAL	618 595,62	611 836,56	583 247,00	588 157,00	560 450,00	403 624,00

au 31/10

ACCUEIL DES PASSAGERS

2017	2018	2019	2020
347 208,00 €	347 795,69 €	345 861,54 €	312 628,00 €
au 31/12	au 31/12	au 31/10	Au 31/10

RECETTE HT / PARKING

2015	2016	2017	2018	2019	2020
29 613 €	30 454 €	25 298 €	28 474 €	29 130 €	24 730 €

RECETTE HT / SANITAIRES

2015	2016	2017	2018	2019	2020
4 356€	3 362€	1 376€	2451€	118€	234 €

Annexe 4 : Volume de collecte « Déchets »

DECHETS TRAITES EN 2019					
TYPE DECHETS	MENAGERS	VERRE	PAPIERS	EMBALLAGES	ROBOT
FREQUENCES	48X800L	3X300L	1X240L	2X600L	56X3L
QUANTITES	32 000 L	900 L	240 L	1 200 L	168 L

La crise sanitaire a conduit à une réduction sensible des collectes de déchets.

DECHETS TRAITES EN 2019		
EAUX NOIRES	4x40L	160 L
EAUX DE CALES	5x30L	150 L



Annexe 5 : Bilan de la masse salariale

Remis ultérieurement.